

2 LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Le présent chapitre expose les thèmes qui nous apparaissent primordiaux pour comprendre dans quel contexte particulier s'inscrit la démarche d'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD) de la CMQ. Ainsi, les problématiques qui sont abordées ont une influence directe ou indirecte sur l'ensemble des thèmes qui seront vus dans les chapitres suivants. Le choix de ces thèmes est conséquent avec les orientations qui ont été retenues dans les documents de planification élaborés à ce jour par la CMQ, à savoir la *Vision stratégique de développement* et le *Plan des grands enjeux du développement économique*.

Dans les pages qui suivent, quatre thèmes seront abordés. Le premier est la démographie. Nous verrons que la région métropolitaine de Québec connaît une problématique particulière en cette matière et qu'elle aura des incidences sur le développement et l'aménagement de son territoire. Le thème suivant, l'économie, mettra l'accent notamment sur la forte intégration des composantes de la CMQ sur le plan économique. La qualité du milieu de vie est le thème suivant. Bien que la région métropolitaine puisse s'enorgueillir d'un milieu de vie de qualité, quelques exemples de menaces à cette qualité amorcent une réflexion dans un contexte d'aspiration à un développement viable.

2.1 La démographie

La situation démographique actuelle et future sur le territoire de la CMQ est marquée par des tendances lourdes qui influencent toutes les sphères d'activité et sans conteste l'aménagement et le développement du territoire. Notons par exemple que l'augmentation du nombre des ménages a une incidence directe sur la demande en nouveaux logements et, conséquemment, sur l'urbanisation. Afin de prendre en compte cette situation de manière adéquate, la présente section fait le point sur les phénomènes démographiques qui marquent la région métropolitaine de Québec.

La première partie compare la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec avec celle du Canada, du Québec et d'autres RMR canadiennes afin de savoir en quoi nous nous sommes différenciés au cours de la dernière décennie dans l'évolution de notre population. La seconde partie, plus prospective, décrit ce à quoi nous devons nous attendre au cours des deux prochaines décennies en ce qui concerne la population, les ménages et leurs caractéristiques. Les deux dernières parties identifient les constats et enjeux pertinents en matière de démographie qui devront être pris en compte en vue d'élaborer les orientations et les objectifs du schéma d'aménagement et de développement métropolitain.

2.1.1 La RMR de Québec dans l'ensemble canadien

En 2005, la population totale de la CMQ est évaluée à 711 900 personnes¹. Elle représente 14 % de la population totale résidant dans les RMR du Québec (5 092 561 habitants) et 9,4 % de la population du Québec (7 598 146 habitants). À l'échelle du Canada, la population de la CMQ est au 7^e rang de l'ensemble des RMR. Dans la présente section, nous comparerons la population de la RMR de Québec avec celle des RMR constituant les capitales des autres provinces ainsi qu'avec celle de la RMR de Montréal.

Depuis 1996, la population de la RMR de Québec s'accroît à un rythme moins rapide que celle du Canada. Le taux de croissance n'a été que de 1,6 % pour la RMR de Québec entre 1996 et 2001,

¹ MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS. *Décret de population (1248-2005) pour 2006 – Municipalités locales*, [En ligne], janvier 2006. [http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/organisation/decrets_municipalites.xls].

alors qu'il s'élevait à 4,1 % entre 1991 et 1996 (tableau 2.1.1). Ceci témoigne d'un ralentissement plus marqué que celui de l'ensemble du Canada et que celui des RMR d'Halifax, de Montréal, d'Ottawa-Gatineau, d'Edmonton et de Victoria. De plus, le poids relatif de la population de la RMR de Québec a diminué dans l'ensemble canadien, passant de 2,36 % en 1991 à 2,28 % en 2001.

Tableau 2.1.1

Évolution de la population, Canada, Québec et RMR (1991, 1996 et 2001)						
Territoires	1991	1996	2001	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	n			%		
Canada	27 296 859	28 846 761	30 007 094	5,7	4,0	9,9
Province de Québec	6 895 963	7 138 795	7 237 479	3,5	1,4	5,0
Halifax	320 501	342 966	359 183	7,0	4,7	12,1
Québec	645 550	671 889	682 757	4,1	1,6	5,8
Montréal	3 208 970	3 326 447	3 426 350	3,7	3,0	6,8
Ottawa-Gatineau	941 814	998 718	1 063 664	6,0	6,5	12,9
Winnipeg	660 450	667 093	671 274	1,0	0,6	1,6
Regina	191 692	193 652	192 800	1,0	-0,4	0,6
Edmonton	841 132	862 597	937 845	2,6	8,7	11,5
Victoria	287 897	304 287	311 902	5,7	2,5	8,3
Poids relatifs RMR Québec/Canada (%)	2,36	2,33	2,28			

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1991, 1996 et 2001.

Le nombre de ménages² a crû de 6,9 % entre 1996 et 2001, un rythme équivalant à celui de l'ensemble du Canada et supérieur à celui des RMR de Montréal, de Winnipeg, de Régina et de Victoria (tableau 2.1.2). Pour la période de 1991 à 2001, le taux d'accroissement des ménages de la RMR de Québec a été supérieur à celui du Canada. De plus, la croissance des ménages a été nettement supérieure à la croissance de la population. Le phénomène est présent dans les autres RMR.

² Catégorie à laquelle une personne vivant seule ou un groupe de personnes occupant un même logement appartient. Elle inclut deux catégories : les ménages non familiaux et les ménages familiaux.

Tableau 2.1.2

Évolution des ménages, Canada, Québec et RMR (1991, 1996 et 2001)						
Territoires	1991	1996	2001	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	n			%		
Canada	10 018 270	10 820 050	11 562 975	8,0	6,9	15,4
Province de Québec	2 634 300	2 822 030	2 978 110	7,1	5,5	13,1
Halifax	118 320	127 490	144 435	7,8	13,3	22,1
Québec	253 360	275 935	295 105	8,9	6,9	16,5
Montréal	1 235 720	1 341 270	1 417 360	8,5	5,7	14,7
Ottawa-Gatineau	349 260	385 145	415 940	10,3	8,0	19,1
Winnipeg	252 150	261 915	269 985	3,9	3,1	7,1
Regina	71 660	74 690	76 650	4,2	2,6	7,0
Edmonton	306 175	320 065	356 515	4,5	11,4	16,4
Victoria	119 390	129 350	135 600	8,3	4,8	13,6

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1991, 1996 et 2001.

Selon le recensement de 2001, la RMR de Québec possédait le nombre moyen de personnes par ménage le plus bas parmi les RMR canadiennes répertoriées, soit 2,3 (tableau 2.1.3). Ce nombre était inférieur à celui du Canada et du Québec, comme en 1996.

Tableau 2.1.3

Nombre moyen de personnes par ménage, Canada, Québec et RMR (1996 et 2001)		
Territoires	1996	2001
Canada	2,6	2,6
Province de Québec	2,5	2,4
Halifax	2,6	2,5
Québec	2,4	2,3
Montréal	2,4	2,4
Ottawa-Gatineau	2,6	2,5
Winnipeg	2,5	2,4
Regina	2,6	2,5
Edmonton	2,7	2,6
Victoria	2,3	2,3
Moyenne des RMR sélectionnées	2,5	2,4

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1996 et 2001.

L'âge médian de la population de la RMR de Québec était de 39,5 ans en 2001 (tableau 2.1.4), soit le plus élevé comparativement à celui du Canada, du Québec et à celui des RMR de comparaison, en excluant celle de Victoria. Québec est la RMR de comparaison où le vieillissement de la population a été le plus rapide. En corollaire à ce vieillissement, la population des moins de 15 ans, dans la RMR de Québec, comptait pour 17,8 % de la population totale, ce qui est inférieur à la moyenne canadienne et à celle des autres RMR (tableau 2.1.5).

Tableau 2.1.4

Âge médian, Canada, Québec et RMR (1996 et 2001)		
Territoires	1996	2001
Canada	35,3	37,6
Province de Québec	36,2	38,8
Halifax	34,3	36,6
Québec	36,7	39,5
Montréal	36,0	37,9
Ottawa-Gatineau	34,6	36,6
Winnipeg	35,2	37,3
Regina	33,6	35,9
Edmonton	33,7	35,4
Victoria	38,7	41,0

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1996 et 2001.

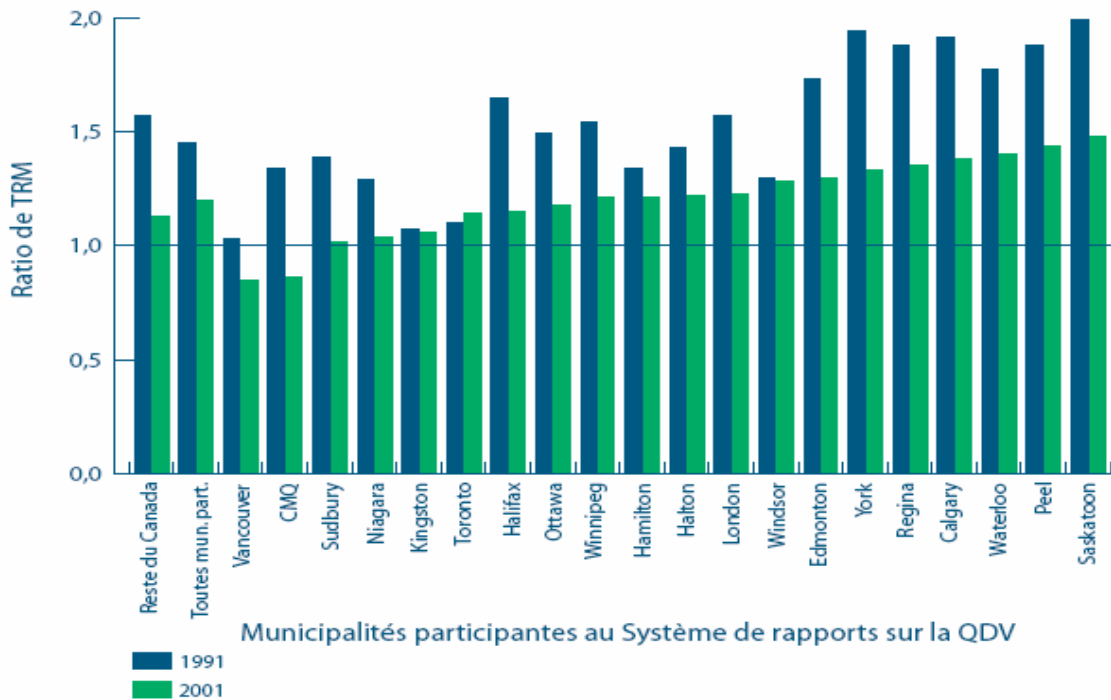
Tableau 2.1.5

Population de moins de 15 ans, Canada, Québec et RMR (1996 et 2001)		
Territoires	1996 (%)	2001 (%)
Canada	20,5	19,1
Province de Québec	17,5	16,1
Halifax	19,9	18,4
Québec	19,2	17,8
Montréal	18,8	18,1
Ottawa-Gatineau	20,6	19,3
Winnipeg	20,2	19,1
Regina	22,1	19,9
Edmonton	21,9	19,8
Victoria	16,6	15,2

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1996 et 2001.

Le taux de remplacement de la main-d'oeuvre (TRM) a fortement fléchi sur le territoire de la CMQ entre 1991 et 2001 (figure 2.1.1). Comparativement à d'autres régions métropolitaines canadiennes, il est un des plus bas et est inférieur au taux de remplacement crucial de 1,00. Ceci signifie que durant les quinze prochaines années, ceux de 0 à 14 ans qui seront prêts à intégrer le marché du travail seront moins nombreux que ceux de 50 à 64 ans qui le quitteront.

Figure 2.1.1 : Taux de remplacement de la main-d'œuvre, ratio du groupe des 0-14 ans au groupe des 50-65 ans, municipalités participant au Système de rapports sur la qualité de vie de la FCM (1991 et 2001)



Source : FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Système de rapports sur la qualité de vie*, 2005.

Les données des trois derniers recensements indiquent que la RMR de Québec se classe dernière quant au taux de population immigrante, avec malgré tout une légère augmentation au cours des dix dernières années (tableau 2.1.6). Par ailleurs, la comparaison entre les deux plus importantes RMR de la province est particulièrement significative du déséquilibre entre Québec et Montréal.

Tableau 2.1.6

Population immigrante, Canada, Québec et RMR (1991, 1996, et 2001)						
Territoires	n			%		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Canada	4 342 885	4 971 070	5 448 480	16,1	17,4	18,4
Province de Québec	591 205	664 495	706 965	8,7	9,4	9,9
Halifax	20 790	23 640	24 385	6,5	7,2	6,9
Québec	14 020	17 390	19 690	2,2	2,6	2,9
Montréal	520 535	586 465	621 890	16,8	17,8	18,4
Ottawa-Gatineau	134 750	161 885	185 005	14,8	16,2	17,6
Winnipeg	113 165	111 690	109 385	17,5	16,9	16,5
Regina	15 900	15 235	14 010	8,4	8,0	7,4
Edmonton	152 805	158 375	165 235	18,4	18,5	17,8
Victoria	55 405	57 795	57 590	19,5	19,3	18,8

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1991, 1996 et 2001.

2.1.2 Les changements démographiques sur le territoire de la CMQ

2.1.2.1 L'évolution de la population

Selon les données de Statistique Canada, entre 1981 et 2001, la CMQ a connu une importante croissance de sa population. Durant cette période, elle augmentait de 16 % et passait de 581 600 à 674 700 habitants (tableau 2.1.7). La ville de Lévis et la MRC de La Jacques-Cartier sont les territoires qui ont profité le plus de ce mouvement à la hausse alors qu'elles enregistraient respectivement des augmentations de population de 40 % et de 35 %. Cependant, c'est la ville de Lévis qui a vu sa part relative de la population métropolitaine augmenter le plus alors qu'elle enregistrait en 2001 un taux de l'ordre de 18 % par rapport à 15 % en 1981. À l'inverse, l'agglomération de Québec est passée de 77 % à 74 %. Quant aux MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, leur situation relative est demeurée passablement la même durant toute la période en regroupant entre 4 et 5 % de la population métropolitaine.

La forte croissance qui s'est fait sentir dans les années 80 a commencé à fléchir à partir de 1991, alors que le taux d'augmentation pour l'ensemble du territoire est passé de 10,4 % entre 1981 et 1991 à 5,1 % au cours de la décennie suivante (tableau 2.1.7). Ce fléchissement s'est fait sentir dans toutes les constituantes. Ce fut très marqué dans les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, à tel point qu'elles ont connu une diminution de population entre 1991 et 2001.

Tableau 2.1.7

Évolution de la population de la Communauté métropolitaine de Québec (1981-2021)												
Composantes de la CMQ	Recensements ⁽¹⁾						Projections ⁽²⁾					
	1981	1991	2001	Écart 81-91 (%)	Écart 91-01 (%)	Écart 81-01 (%)	2001 ⁽³⁾	2011	2021	Écart 01-11 (%)	Écart 11-21 (%)	Écart 01-21 (%)
Agglomération de Québec	448 855	483 520	500 300	7,7	3,5	11,5	518 518	536 953	540 704	3,6	0,7	4,3
Ville de Lévis	86 440	107 620	120 750	24,5	12,2	39,7	124 484	133 372	137 290	7,1	2,9	10,3
MRC de La Côte-de-Beaupré	20 285	21 015	20 575	3,6	-2,1	1,4	21 411	22 355	22 428	4,4	0,3	4,7
MRC de La Jacques-Cartier	19 570	23 220	26 380	18,7	13,6	34,8	27 010	30 727	31 101	13,8	1,2	15,1
MRC de L'Île-d'Orléans	6 435	6 855	6 705	6,5	-2,2	4,2	6 919	6 964	6 883	0,7	-1,2	-0,5
CMQ	581 590	642 225	674 700	10,4	5,1	16,0	698 342	730 371	738 406	4,6	1,1	5,7

1. Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 1981, 1991 et 2001.

2. Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, scénario A de référence, édition 2003.

3. Cette colonne de projection est différente de celle du recensement 2001 en raison des estimations du sous-dénombrement du recensement effectuées par l'Institut de la statistique du Canada.

Selon les projections démographiques réalisées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et présentées dans *Le choc démographique*³ en 2003, la tendance au ralentissement observée dans les années antérieures devrait se poursuivre et même s'accroître au cours des deux prochaines décennies. Les données actualisées de ces projections⁴ indiquent que la population de la CMQ devrait se chiffrer, en 2021, à un peu plus de 738 000 personnes, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2001. Cette croissance demeurerait inférieure aux perspectives de croissance pour l'ensemble du Québec et de la CMM alors que celles-ci s'élèveraient respectivement à 8 % et 13 %. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans ainsi que l'agglomération de Québec seraient les constituantes les plus lourdement affectées par la situation où les taux de croissance pour l'ensemble de la période se situeraient en dessous de 5 %. La ville de Lévis et la MRC de La Jacques-Cartier afficheraient, quant à elles, des taux supérieurs à 10 %.

2.1.2.2 La composition de la population

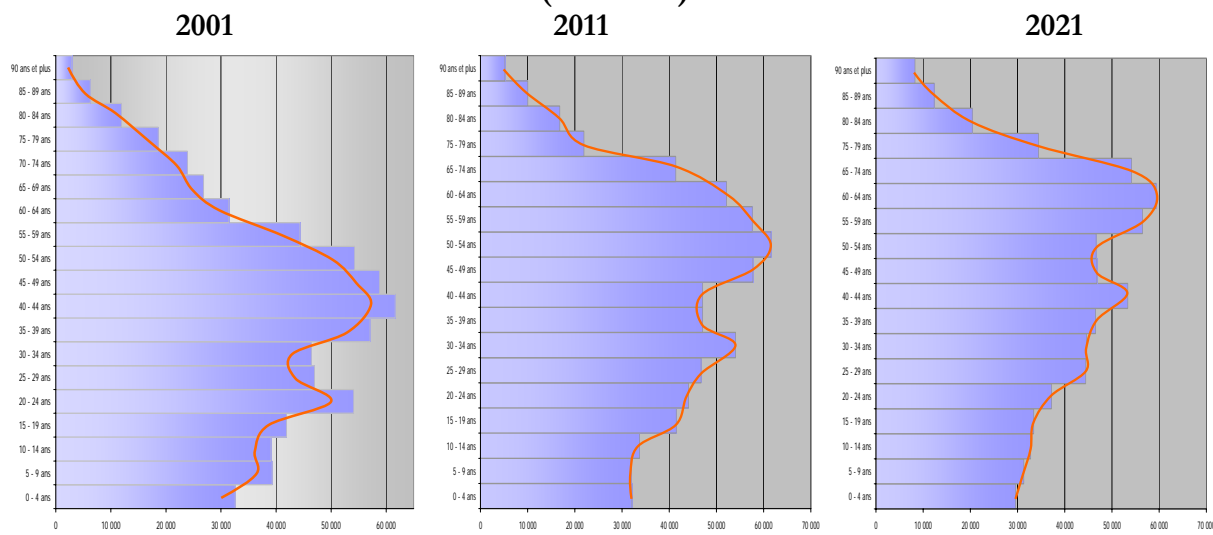
Selon l'ISQ, le ralentissement de la croissance de la population de la CMQ serait accompagné d'un vieillissement significatif de ses effectifs. Même si la population actuelle est qualifiée de « mature »⁵, l'absence de reprise de la natalité ainsi qu'une immigration internationale limitée contribueraient à accentuer le vieillissement. La figure 2.1.2 illustre d'ailleurs de manière significative l'absence de renouvellement des jeunes, laissant ainsi une place de plus en plus importante à la cohorte des 45 ans et plus.

³ COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC. *Le choc démographique. La population de la Communauté métropolitaine de Québec à l'aube du XXI^e siècle*, 2003, 137p.

⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, scénario A de référence*, édition 2003.

⁵ VILLENEUVE, Paul. « La maturation d'une région métropolitaine : démographie et aménagement du territoire à Québec », dans COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC. *Le choc démographique. La population de la Communauté métropolitaine de Québec à l'aube du XXI^e siècle*, 2003, p. 125-137.

Figure 2.1.2 : Projection de l'évolution de la population de la CMQ par groupe d'âge (2001-2021)



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques de la population, Québec et régions 2001-2051, scénario A de référence, édition 2003, juillet 2004.*

Alors qu'en 1991 les moins de 25 ans représentaient 33 % de la population totale, en 2021 cette proportion ne serait plus que de 23 % (annexe 2.1). La situation est la même pour le groupe des 25-44 ans qui dominait nettement en 1991, avec plus du tiers (36 %) de la population métropolitaine ; en 2021, il n'en représenterait plus que le quart (26 %). Ce sont par ailleurs les 45 ans et plus qui profitent de cette absence de renouvellement de la population plus jeune. Durant la même période, la cohorte des 45-64 ans verrait la part de ses effectifs passer de 21 % à 28 %, tandis que celle des 65 ans et plus se situerait à 24 % par rapport à 10 % en début de période. En 2021, 52 % de la population de la CMQ serait âgée de 45 ans et plus, ce qui représenterait plus du double de la population des 25 ans et moins.

Cette tendance au vieillissement affecterait d'une manière plus significative certaines parties du territoire métropolitain. Les MRC de L'Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré enregistreraient en 2021 une population de 45 ans et plus supérieure à 55 % de leur population totale respective, suivies de l'agglomération de Québec dont le taux serait de 53 % et de la ville de Lévis, de 49 %. La MRC de La Jacques-Cartier, quant à elle, se démarquerait des autres constituantes et afficherait un taux nettement inférieur de 43 %. C'est également le territoire qui conserverait la proportion la plus importante de jeunes de moins de 25 ans alors qu'ils constitueraient 28 % de sa population. La ville de Lévis afficherait un taux de 25 % tandis que ceux de la ville de Québec (22 %) et des MRC de La Côte-de-Beaupré (21 %) et de L'Île-d'Orléans (20 %) se situeraient légèrement en dessous du taux estimé à l'échelle métropolitaine (23 %).

L'âge médian de la population augmentera progressivement jusqu'en 2021 pour atteindre 46,8 ans pour l'ensemble de la CMQ, 48 ans dans l'agglomération de Québec, 44 ans à Lévis et, respectivement dans les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, 41, 50 et 51 ans (tableau 2.1.8).

Tableau 2.1.8

Évolution de l'âge médian, Québec, CMQ (2001-2021)		
Territoires	2001	2021
Province de Québec	38,5 ans	44,4 ans
CMQ	39,3 ans	46,8 ans
Agglomération de Québec	40,0 ans	47,6 ans
Ville de Lévis	37,1 ans	43,9 ans
MRC de La Côte-de-Beaupré	41,4 ans	49,6 ans
MRC de La Jacques-Cartier	35,1 ans	40,7 ans
MRC de L'Île-d'Orléans	42,7 ans	51,3 ans

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, scénario A de référence, édition 2003.

2.1.2.3 L'évolution des ménages

Entre 1981 et 2001, la CMQ a connu, à l'instar de sa population, une importante croissance du nombre de ménages (tableau 2.1.9). Durant cette période, il s'est accru de 49 %, ce qui représente 97 000 nouveaux ménages. Le nombre de ménages de la ville de Lévis a crû de 72 % tandis que celui de la MRC de La Jacques-Cartier croissait de 61 % et celui de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de 50 %. L'agglomération de Québec et la MRC de L'Île-d'Orléans sont les territoires qui ont été les moins avantagés par ce dynamisme avec des taux respectivement de 44 % et 41 %, ce qui signifie des croissances inférieures à celle enregistrée pour l'ensemble de la CMQ (49 %).

C'est durant la décennie des années 80 que la croissance des ménages a été la plus rapide alors que pour l'ensemble des constituantes, les taux d'augmentation ont dépassé les 25 % pour atteindre même les 40 % pour la ville de Lévis. Ce mouvement à la hausse devait toutefois connaître un ralentissement au cours de la décennie suivante, affectant ainsi toutes les parties du territoire alors que les taux d'augmentation plafonnaient à 24 %. La MRC de La Côte-de-Beaupré est le territoire qui a accusé le ralentissement le plus sérieux, alors que son taux de croissance est passé de 35 % pendant la période de 1981 à 1991 à seulement 11 % entre 1991 et 2001. La MRC de La Jacques-Cartier, quant à elle, affiche un profil différent : plutôt que d'enregistrer une diminution de sa croissance, cette dernière s'est améliorée de 2 %, passant de 26 % à 28 % entre les décennies 80 et 90.

Selon les projections de l'ISQ, le ralentissement observé durant ces deux décennies continuerait de se faire sentir sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans chacune de ses constituantes. En 2021, la CMQ dénombrait 362 929 ménages par rapport à 301 798 en 2001, soit 61 131 ménages de plus, affichant ainsi un taux de croissance de 20 % pour la période alors qu'il se situait à près de 49 % entre 1981 et 2001.

Ce serait toujours la MRC de La Jacques-Cartier et la ville de Lévis qui connaîtraient entre 2001 et 2021 les plus fortes augmentations de ménages avec respectivement des taux de 32 % et 28 %. Les trois autres composantes afficheraient des taux de croissance égaux ou inférieurs à celui de l'ensemble du territoire qui se situerait à 20 %. La MRC de L'Île-d'Orléans subirait le ralentissement le plus significatif avec un taux d'augmentation de 15 %.

Tableau 2.1.9

Évolution des ménages de la Communauté métropolitaine de Québec (1981-2021)												
Composantes de la CMQ	Recensements ⁽¹⁾						Projections ⁽²⁾					
	1981	1991	2001	Écart 81-91 (%)	Écart 91-01 (%)	Écart 81-01 (%)	2001 ⁽³⁾	2011	2021	Écart 01-11 (%)	Écart 11-21 (%)	Écart 01-21 (%)
Agglomération de Québec	158 015	199 060	227 550	26,0	14,3	44,0	232 035	259 056	274 136	11,6	5,8	18,1
Ville de Lévis	27 730	38 710	47 900	39,6	23,7	72,7	48 688	57 197	62 458	17,5	9,2	28,3
MRC de La Côte-de-Beaupré	5 535	7 505	8 325	35,6	10,9	50,4	8 466	9 574	10 165	13,1	6,2	20,1
MRC de La Jacques-Cartier	6 030	7 570	9 690	25,5	28,0	60,7	9 901	12 204	13 055	23,3	7,0	31,9
MRC de L'Île-d'Orléans	1 885	2 385	2 650	26,5	11,1	40,6	2 708	2 983	3 115	10,2	4,4	15,0
CMQ	199 205	255 230	296 115	28,1	16,0	48,6	301 798	341 014	362 929	13,0	6,4	20,3

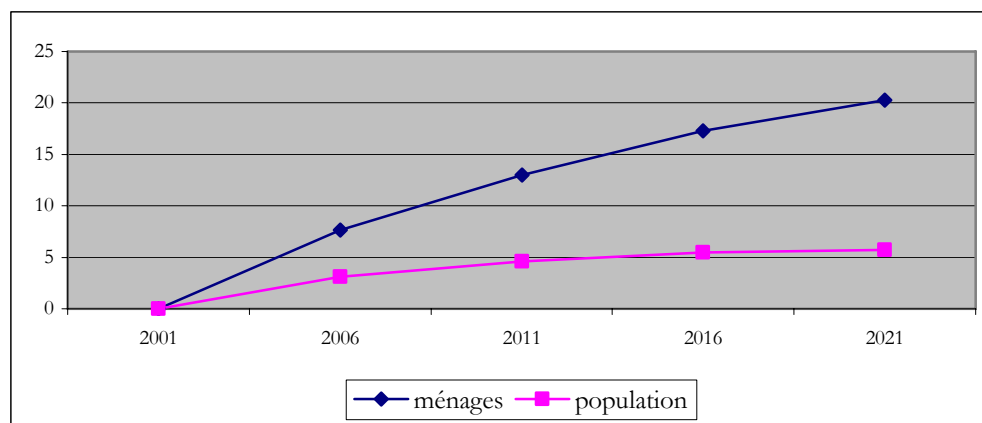
1. Source : STATISTIQUE CANADA. Recensements 2001.

2. Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, scénario A de référence, édition 2003.

3. Cette colonne de projection est différente de celle du recensement 2001 en raison des estimations du sous-dénombrement du recensement effectuées par l'Institut de la statistique du Canada.

L'évolution projetée du nombre des ménages sur le territoire de la CMQ serait plus rapide que celle de la population totale, comme en témoigne la figure 2.1.3. Entre 2001 et 2011, la population augmenterait d'environ 5 % tandis que le nombre de ménages augmenterait de 13 %. Ces augmentations ne seraient respectivement que de 1 % et 7 % au cours de la décennie suivante.

Figure 2.1.3 : Taux quinquennal d'accroissement cumulé de la population et des ménages projetés, CMQ (2001-2021)



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Perspectives démographiques de la population, Québec et régions 2001-2051, scénario A de référence, édition 2003, juillet 2004.

La taille moyenne des ménages du territoire de la CMQ a connu une diminution constante au cours de la période 1991-2001 pour s'établir à 2,3 personnes par ménage (tableau 2.1.10). Selon les projections de l'ISQ, elle passerait en 2021 à 2 personnes par ménage. Cette tendance à la baisse marquerait davantage l'agglomération de Québec dont l'indice, qui se situerait à 2,0, serait équivalent à celui qui serait enregistré pour l'ensemble de la CMQ. Les autres constituantes, même si elles voyaient la taille moyenne de leur ménage diminuer, conserveraient un indice supérieur à celui de la

CMQ, particulièrement pour la MRC de La Jacques-Cartier, dont l'indice serait de 2,4 personnes par ménage par rapport à 2,2 pour les trois autres composantes.

Tableau 2.1.10

Nombre moyen de personnes dans les ménages, CMQ (1991-2021)					
Composantes de la CMQ	Recensements⁽¹⁾		Projections⁽²⁾		
	1991	2001	2001	2011	2021
CMQ	2,5	2,3	2,3	2,1	2,0
Agglomération de Québec	2,4	2,2	2,2	2,1	2,0
Ville de Lévis	2,8	2,5	2,6	2,3	2,2
MRC de La Côte-de-Beaupré	2,7	2,5	2,5	2,3	2,2
MRC de La Jacques-Cartier	2,9	2,7	2,7	2,5	2,4
MRC de L'Île-d'Orléans	2,9	2,5	2,6	2,3	2,2

1. Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2001.

2. Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, scénario A de référence, édition 2003.

La faible taille des ménages s'explique en partie par l'importance des ménages composés d'une seule personne. Entre 1991 et 2001, le nombre des personnes vivant seules s'est accru pour l'ensemble de la CMQ de plus de 3,5 % (tableau 2.1.11), passant de près de 11 % à un peu plus de 14 %. Le groupe d'âge des 65 ans et plus est particulièrement concerné par la situation alors qu'il représentait déjà plus du tiers des ménages composés d'une seule personne, à la fin de la période.

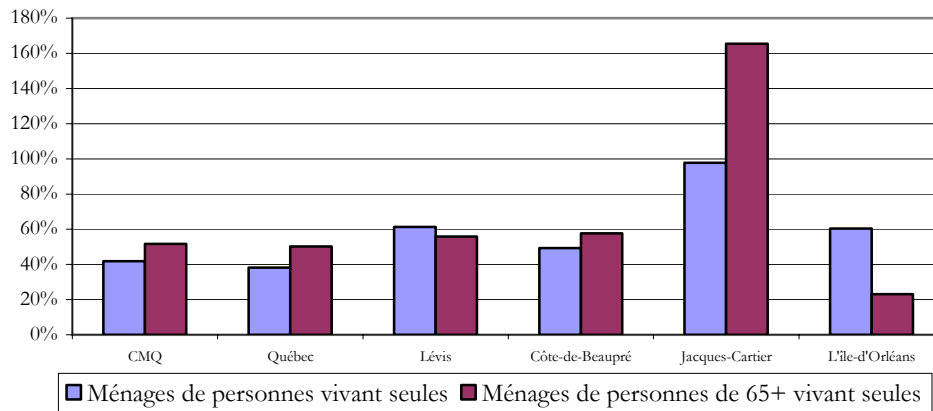
Toujours pour la période 1991-2001, la proportion des ménages de personnes vivant seules a augmenté de 42 % alors que le nombre des ménages de même type constitués de personnes de 65 ans et plus a augmenté de 52 %. C'est dans la MRC de La Jacques-Cartier que cette augmentation a été la plus importante, tant pour cette catégorie de ménages que pour la proportion des personnes âgées constituant ces ménages (figure 2.1.4).

Tableau 2.1.11

Personnes vivant seules, CMQ (1991 et 2001)				
Composantes de la CMQ	Toutes les personnes vivant seules		Personnes vivant seules de 65 ans et plus / toutes les personnes vivant seules	
	1991 (%)	2001 (%)	1991 (%)	2001 (%)
CMQ	10,7	14,3	30,5	34,6
Agglomération de Québec	12,1	16	32,1	36,3
Ville de Lévis	6,9	9,8	26,1	29,1
MRC de La Côte-de-Beaupré	6,6	10	21,9	27,4
MRC de La Jacques-Cartier	4,3	7,2	11,7	20,7
MRC de L'Île-d'Orléans	5,4	8,8	19,3	18,8

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensements 1991 et 2001.

Figure 2.1.4 : Croissance du nombre de ménages de personnes vivant seules, CMQ, 1991-2001



Source : STATISTIQUE CANADA, Recensements 1991 et 2001.

2.1.3 Les constats

2.1.3.1 La croissance de la population ralentira de manière significative

Pendant que la population canadienne augmentait de 4 % entre 1996 et 2001, celle de la région métropolitaine de Québec n'augmentait que de 1,6 % durant la même période. D'ailleurs, le poids relatif de la RMR de Québec tend à diminuer par rapport à l'ensemble du Canada. Les projections de la population jusqu'en 2021 illustrent très clairement un ralentissement de la croissance de la population dû à la dénatalité et à la faible immigration. Alors qu'entre 1981 et 2001 la population de la région a connu une croissance atteignant les 20 %, cette dernière se limiterait à moins de 6 % entre 2001 et 2021.

2.1.3.2 La population de la CMQ vieillira considérablement au cours des prochaines décennies

L'âge médian de la population de la région métropolitaine de Québec était déjà de deux ans plus élevé que celui de l'ensemble du Canada en 2001. La cohorte des 25-44 ans qui représentait plus du tiers de la population en 1991 ne compterait à peine que pour le quart en 2021. Les 45 ans et plus qui représentaient 31 % de la population en 1991 compteront pour 52 % en 2021. De plus, durant les quinze prochaines années, ceux de 0 à 14 ans qui seront prêts à intégrer le marché du travail seront moins nombreux que ceux de 50 à 64 ans qui le quitteront.

2.1.3.3 Le territoire de la CMQ accueillera 61 000 nouveaux ménages entre 2001 et 2021

Malgré un ralentissement prévisible de la croissance du nombre des ménages, ces derniers croissent plus rapidement que le nombre des personnes. La croissance du nombre des ménages entre 1981 et 2001 approchait les 50 %. Elle atteindrait entre 2001 et 2021 les 20 %, ce qui représenterait 61 131 nouveaux ménages venant s'ajouter aux 301 798 ménages que comptait la CMQ en début de période.

2.1.3.4 La taille moyenne des ménages diminuera

Le nombre moyen de personnes de l'ensemble des ménages de la CMQ passera de 2,3 à 2,0 entre 2001 et 2021. De plus, le nombre de ménages composés de personnes vivant seules tend à s'accroître. L'importance de ces ménages est passée de 11 % en 1991 à 14 % en 2001. Parmi ces ménages, une forte proportion est constituée de personnes de 65 ans et plus. De 30,5 % qu'elle était en 1991, elle atteignait, en 2001, près de 35 %.

2.1.4 L'enjeu

Des milieux de vie planifiés en fonction des changements démographiques

L'aménagement du territoire et des milieux de vie doit tenir compte des changements sociaux et économiques qui découleront, entre autres, de la diminution de la taille et de l'âge des ménages et de la diminution du poids relatif des jeunes.

2.2 L'économie

Les régions métropolitaines sont le moteur de la croissance économique. Plus des deux tiers de la population canadienne habitent l'une des 27 régions métropolitaines. Ces dernières croissent plus rapidement que le reste du Canada. De 1996 à 2001, leur population a augmenté de 6,2 % tandis que celle du reste du Canada n'a augmenté que de 0,4 %. Les régions métropolitaines sont également le lieu de la concentration de la richesse. À elles seules, les deux plus grandes régions métropolitaines du Québec, celles de Montréal et de Québec, génèrent près de 60 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Elles concentrent, sur leurs territoires, des universités, des centres de recherche et des entreprises innovantes. Elles sont au cœur de la dynamique d'innovation, moteur de la croissance de la productivité.

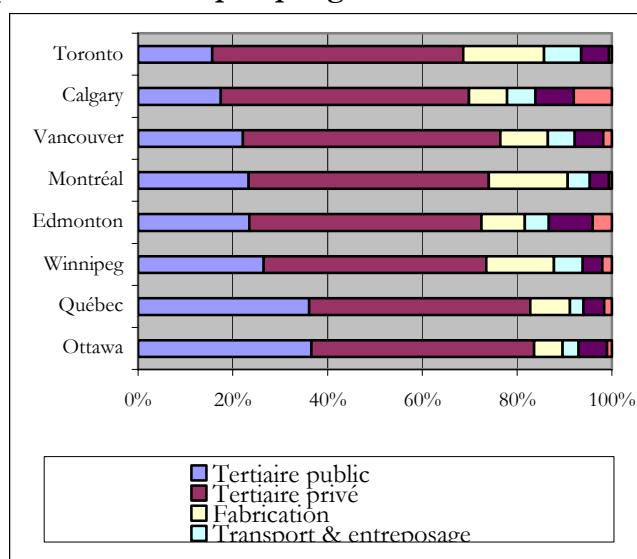
Les régions métropolitaines se distinguent par une grande intégration économique de leurs composantes territoriales. C'est dans ce contexte que le schéma métropolitain d'aménagement et de développement doit, comme prescrit par la Loi créant la Communauté métropolitaine de Québec, assurer le développement économique harmonieux des composantes de la région métropolitaine. Notamment, le SMAD doit prévoir les aires d'affectation des activités industrielles, commerciales, résidentielles et de services. Il doit également décrire les différentes infrastructures de transport routier, aérien, maritime et ferroviaire, existantes ou projetées, et ce, afin d'optimiser les déplacements des personnes et des marchandises. La planification de l'aménagement de la région métropolitaine de Québec influencera la performance de son économie.

Ainsi, cette section donne un aperçu de la composition et de l'évolution de la structure économique métropolitaine, de l'évolution de la répartition spatiale de l'emploi et des interactions économiques entre les composantes de la CMQ. La section se termine par la présentation des traits distinctifs de la structure économique de chacune des composantes de la région métropolitaine.

2.2.1 La composition et l'évolution de la structure économique de la région métropolitaine

L'économie des régions métropolitaines canadiennes est dominée par les industries du secteur tertiaire (secteur des services). Ces industries occupent une place prépondérante dans l'économie de la région métropolitaine de Québec. Elles représentent 85 % des emplois de la région métropolitaine comparativement à 75 % de ceux de l'ensemble de l'économie du Canada. Cette différence marquée provient de l'importance relative du secteur tertiaire public qui représentait, en 2003, 36 % de l'effectif total de l'emploi de la région métropolitaine de Québec, contre seulement 23 % pour Montréal et environ 16 % pour Toronto (figure 2.2.1). Avec ce taux, la région métropolitaine de Québec se place en 2^e position après celle d'Ottawa. Le secteur de la fabrication de la région métropolitaine de Québec ne représentait que 9,8 % de l'effectif contre environ le double pour la région métropolitaine de Montréal (16,4 %). Le secteur primaire n'emploie que 1,6 % de la main-d'œuvre de la région.

Figure 2.2.1 : Répartition de l'emploi par grand secteur et branche d'activité (2003)



Source : PÔLE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES. Indicateurs économiques, 2004.

Cependant, de 1987 à 2002, on note une diminution de l'importance relative de l'administration publique (tableau 2.2.1). Ceci est dû en partie à la réduction de sa taille, mais également à la croissance d'autres secteurs de services, principalement les soins de santé, les services professionnels et ceux de la gestion d'entreprises. Les activités de fabrication sont également en hausse, mais à un rythme moindre que celles des services.

Tableau 2.2.1

Pourcentage de la population active selon certains secteurs d'activité, RMR de Québec (1987 et 2002)				
Secteurs d'activité	1987 (%)	2002 (%)	1987-2002	
			Points de %	Emplois
Administration publique	15,1	11,0	-4,1	-3 100
Soins de santé	12,3	14,0	1,7	+15 500
Services professionnels	4,4	6,1	1,7	+9 700
Gestion d'entreprises	2,0	3,7	1,7	+7 600
Fabrication	8,7	9,8	1,1	+10 500

Source : STATISTIQUE CANADA. Enquête sur la population active, 1987 à 2002.

Cette modification de la structure économique témoigne de la diversification de l'économie métropolitaine de Québec. La comparaison des indices de diversification économique des grandes régions métropolitaines canadiennes montre que c'est la structure économique de la région métropolitaine de Québec qui s'est le plus diversifiée entre 1992 et 2002 (tableau 2.2.2).

Tableau 2.2.2

Diversité économique de certaines villes canadiennes (1992 et 2002)			
Grandes villes du Canada (plus de 600 000 habitants)	1992	2002 (Toronto : 1992 = 100)	Variation
Toronto	100,0	92,0	-8,0
Montréal	100,1	99,1	-1,0
Vancouver	92,8	87,8	-5,5
Ottawa-Hull	62,7	59,6	-4,9
Edmonton	82,3	80,3	-2,4
Calgary	69,7	70,9	1,7
Québec	79,1	80,6	2,0
Winnipeg	89,2	88,1	-1,1
Hamilton	87,0	81,1	-6,8

Source : BECKSTEAD, Desmond et Mark BROWN. *De Labrador City à Toronto : la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002*, Ottawa, Statistique Canada, [En ligne], 2003. [http://www.statcan.ca/francais/research/11F0024MIF/pdf/papers/4-c.brown_f.pdf] (Consulté en mai 2006).

En effet, durant cette période, seules les économies de Québec et de Calgary ont connu une croissance de leur indice de diversification.

En somme, l'évolution et la structure de l'économie de la région métropolitaine de Québec reposent sur un secteur tertiaire de plus en plus diversifié. Voyons comment cette évolution de l'économie métropolitaine de Québec s'incarne sur le territoire en termes de localisation de la main-d'œuvre et de lieux de production.

2.2.2 L'évolution dans la répartition spatiale des emplois

En 2001, 41,6 % de tous les emplois de la région métropolitaine de Québec se retrouvent dans un rayon de moins de 5 km de l'hôtel de ville de Québec⁶ (carte 2.2.1). Cette proportion était de 43,9 % en 1996, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage. La déconcentration de l'emploi pourrait être due à la forte délocalisation du secteur de la fabrication. En 1996, 41,4 % des emplois du secteur de la fabrication étaient dans le secteur centre-ville. Cette proportion n'est plus que de 32,1 % en 2001 (tableau 2.2.3).

Tableau 2.2.3

Variation de l'emploi dans le secteur de la fabrication selon la distance du secteur centre, RMR de Québec (1996 et 2001)					
Secteur centre-ville (0 à 5 km)			Reste de la région métropolitaine (+ de 5 km)		
1996	2001	Variation du nombre d'emplois	1996	2001	Variation du nombre d'emplois
41,4 %	32,1 %	- 2 000	58,9 %	67,9 %	+ 3 700

Source : STATISTIQUE CANADA. 2005.

⁶ Les données de cette section proviennent d'une étude pancanadienne de Statistique Canada. Dans le cadre de cette étude, Statistique Canada définit le centre-ville comme étant le secteur de recensement où est situé l'hôtel de ville du noyau urbain de la région métropolitaine de recensement.

Cliquer sur le lien pour accéder à la carte 2.2.1 : « La spatialisation de l'emploi : Distance par intervalle de 5 kilomètres par rapport au centre de la région métropolitaine »

Parallèlement à ce phénomène, les activités du secteur des services représentent 90,9 % des emplois offerts au centre-ville. De plus, ces emplois demandent un niveau de compétence plus élevé et offrent de meilleurs salaires que les emplois localisés dans les autres secteurs (tableaux 2.2.4 et 2.2.5).

Tableau 2.2.4

Revenu moyen des emplois à temps plein et permanents selon la localisation du lieu de travail par rapport au secteur centre, RMR de Québec (2001)				
Secteur centre	5 à 10 km	10 à 15 km	15 à 20 km	20 à 25 km
41 000 \$	39 200 \$	35 300 \$	32 000 \$	32 600 \$

Source : STATISTIQUE CANADA, 2005.

Tableau 2.2.5

Répartition des emplois selon le niveau de compétence et la localisation du lieu de travail par rapport au secteur centre, RMR de Québec (2001)		
Distance par rapport au centre	% d'emplois de compétence universitaire	% d'emplois de compétence de niveau d'études secondaires ou moins
Moins de 5 km	23,0	38,3
5 à 10 km	20,0	42,4
10 à 15 km	15,8	46,5
15 à 20 km	11,4	48,0
20 à 25 km	6,1	54,2

Source : STATISTIQUE CANADA, 2005.

2.2.3 L'intégration économique des composantes du territoire métropolitain

En 2001, 320 595 travailleurs habitaient la région métropolitaine de Québec. De ce nombre, 15 010 travaillent hors du territoire métropolitain. La région métropolitaine compte donc 305 585 personnes qui y habitent et qui y travaillent. La vaste majorité des résidents-travailleurs du territoire métropolitain, soit 95 %, occupent un emploi situé sur le territoire métropolitain. Statistique Canada analyse la localisation des lieux d'emploi et des lieux de résidence des travailleurs afin de déterminer le niveau d'interrelations économiques entre les composantes d'un territoire métropolitain. Plus ce niveau est important, plus l'intégration économique des différentes composantes est élevée.

L'agglomération de Québec est le principal pôle d'emploi. D'ailleurs, une proportion importante de la force de travail des territoires de la ville de Lévis et des MRC travaille sur le territoire de l'agglomération de Québec. Ainsi, 42,3 % des travailleurs de Lévis (22 940 travailleurs), 55,3 % des travailleurs de la MRC de La Côte-de-Beaupré (5 060 travailleurs), 57,5 % des travailleurs de la MRC de L'Île-d'Orléans (1 820 travailleurs) et 63 % des travailleurs de la MRC de La Jacques-Cartier (7 725 travailleurs) ont leur lieu d'emploi sur le territoire de l'agglomération de Québec (tableau 2.2.6).⁷. Il est à noter que 94,3 % des résidents de l'agglomération de Québec y ont leur emploi. Enfin, mentionnons que 6 490 résidents de l'agglomération de Québec travaillent sur le territoire de la ville de Lévis.

Tableau 2.2.6

Interrelations entre les lieux d'emploi et le domicile des travailleurs, CMQ (2001)			
Composantes de la CMQ	Nombre de résidents par composante travaillant sur le territoire de la CMQ	Nombre de résidents par composante travaillant dans l'agglomération de Québec	Proportion des résidents par composante travaillant dans l'agglomération de Québec
Agglomération de Québec	226 970	214 060	94,3 %
Ville de Lévis	54 250	22 940	42,3 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	9 140	5 050	55,3 %
MRC de La Jacques-Cartier	12 075	7 695	63,7 %
MRC de L'Île-d'Orléans	3 150	1 810	57,5 %
CMQ	305 585	251 555	82,3 %

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2006. Compilation spéciale pour la CMQ.

⁷ Ces données sont tirées du tableau en annexe 2.1.

2.2.4 Les traits distinctifs des structures économiques de chacune des composantes

Nonobstant leur grande intégration économique, les composantes de la CMQ possèdent des caractéristiques économiques distinctives (tableau 2.27).

Tableau 2.2.7

Population active au lieu de travail selon l'industrie, RMR de Québec (2001)						
	Région métropolitaine	Agg. de Québec	Ville de Lévis ¹	MRC de La Côte-de-Beaupré ²	MRC de La Jacques-Cartier ³	MRC de L'Île-d'Orléans
Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2000	360 260	294 585	46 860	1 895	12 000	4 865
Secteur de la production de biens	12,9	11,7	20,3	32,2	5,3	29,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,9	0,6	1,3	4,2	1,6	14,5
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Services publics	0,5	0,5	0,4	0,0	0,1	0,2
Construction	2,7	2,5	4,1	6,6	1,5	4,1
Fabrication	8,7	8,0	14,4	21,4	2,1	10,3
Secteur des services	87,1	88,3	79,8	70,7	94,7	69,0
Commerce de gros	3,6	3,7	4,2	2,9	0,8	2,8
Commerce de détail	12,6	12,8	13,4	17,2	4,4	9,6
Transport et entreposage	3,3	3,2	4,7	2,6	1,2	1,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,9	2,2	0,8	1,1	0,2	0,5
Finance et assurances	5,2	4,5	10,6	4,2	1,1	2,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,3	1,4	1,0	1,6	0,4	0,6
Services professionnels scientifiques et techniques	6,6	7,3	3,9	5,0	1,7	3,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,1	0,2	0,5	0,0	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3,0	3,1	2,8	1,8	2,3	2,2
Services d'enseignement	7,4	7,7	7,2	5,8	4,2	3,8
Soins de santé et assistance sociale	12,3	12,5	12,8	5,8	3,4	19,1
Arts, spectacles et loisirs	1,9	1,7	1,7	4,7	7,2	2,0
Hébergement et services de restauration	7,8	8,1	6,6	5,8	6,4	7,9
Autres services, sauf les administrations publiques	5,4	5,4	5,8	9,5	2,0	6,1
Administration publique	14,7	14,8	4,2	2,1	59,5	6,7

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2001. Compilation spéciale pour la CMQ.

1. Excluant l'ancienne municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.

2. Excluant : Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps.

3. Excluant Lac-Saint-Joseph.

Les différents territoires de la Communauté métropolitaine de Québec ont tous une forte proportion d'emplois dans le secteur des services, particulièrement dans la MRC de La Jacques-Cartier où le taux est de 94,7 %. Les emplois situés sur le territoire de l'agglomération de Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier sont principalement liés au secteur de l'administration publique, soit respectivement 14,8 % et 59,5 % des emplois. Sur les territoires de la ville de Lévis et de la MRC de La Côte-de-Beaupré, c'est le secteur de la fabrication qui offre proportionnellement le plus d'emplois, soit respectivement 14,4 % et 21,4 % du total des emplois. Ceux situés sur l'île d'Orléans sont principalement concentrés dans le secteur de l'agriculture.

2.2.5 La création de richesse : une région en croissance

Le taux de croissance annuel du PIB est un indicateur qui mesure la capacité d'une économie à générer de la richesse. Cet indicateur est le plus couramment utilisé pour mesurer l'activité économique d'une région et permet de la comparer avec d'autres.

De 2000 à 2002, après avoir enregistré une croissance annuelle moyenne relativement modeste (en deçà de 2 %), le PIB de la région métropolitaine de Québec a connu, depuis ces trois dernières années, une croissance annuelle supérieure à 3 %. Selon les estimations du Conference Board, le produit intérieur brut de la région est passé de 21,73 milliards \$ en 2004 à 22,45 milliards \$ en 2005, soit une augmentation de 3,3 %, comparativement à 2,4 % pour le Québec et à 2,7 % pour le Canada. La région métropolitaine de Québec affichait, en 2005, le 7^e meilleur taux de croissance économique des 20 régions métropolitaines canadiennes.

Cependant, les prévisions à moyen terme (2006-2010) indiquent un ralentissement de la croissance du PIB qui se situera en moyenne à 2,5 % par an. Selon le Conference Board du Canada, cette situation sera en majeure partie due à un ralentissement prévisible dans les secteurs des industries manufacturières et de la construction. Donc, si rien n'est fait à court et à moyen termes pour stimuler le taux de croissance annuel de son PIB, la région métropolitaine de Québec glissera, en 2006, au 11^e rang et, en 2007, au 15^e rang des régions métropolitaines canadiennes.

2.2.6 Les constats

2.2.6.1 L'économie de la région métropolitaine est axée sur le secteur des services

Le secteur des services représente 85 % des emplois de la région métropolitaine, tandis qu'il compte pour 75 % des emplois de l'ensemble du Québec.

2.2.6.2 L'économie est de plus en plus diversifiée

De nombreuses branches du secteur des services et le secteur de la fabrication ont contribué à la diversification de l'économie métropolitaine.

2.2.6.3 Les composantes du territoire de la CMQ ont entre elles d'étroites relations économiques

Une part importante des résidents de Lévis, des MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier, travaille sur le territoire de l'agglomération de Québec.

2.2.6.4 Les lieux d'emploi se déconcentrent, spécialement dans le secteur de la fabrication.

En 1996, 58 % des emplois du secteur de la fabrication étaient hors du centre-ville. Cette proportion est passée à 67 % en 2001.

2.2.7 L'enjeu

La prospérité et la croissance économique

Dans un cadre de développement durable, nous devrions placer la création de la richesse au cœur des orientations à privilégier pour la région métropolitaine.

2.3 La qualité du milieu de vie

La qualité du milieu de vie sur le territoire de la CMQ est reconnue et appréciée tant par les résidents que par les visiteurs. Le fleuve, la proximité des milieux naturels, la facilité des déplacements⁸, entre autres, sont des éléments qui caractérisent la région métropolitaine et qui contribuent grandement à la qualité du milieu de vie. D'ailleurs, nous verrons dans les chapitres qui suivent et qui traitent exhaustivement des milieux naturels (chapitre 7 : Les milieux naturels et chapitre 8 : Les territoires et sites d'intérêt patrimonial, esthétique, écologique et pour la récréation), combien les acquis de la région métropolitaine sont riches et nombreux. Dans le présent chapitre, nous désirons montrer quelles sont les tendances relatives à notre relation avec notre environnement et notre territoire. Pour ce faire, nous verrons quelques indicateurs particulièrement révélateurs.

En premier lieu, nous aborderons le concept de l'empreinte écologique appliqué à la CMQ et à d'autres agglomérations canadiennes. Bien que la CMQ affiche un bilan relativement bon en cette matière, nous verrons qu'il y a lieu d'y apporter quelques nuances. En second lieu, nous constaterons que l'accroissement des déplacements en mode automobile a des conséquences directes sur la qualité de l'air et que celle de la CMQ est peu envisageable en comparaison avec d'autres agglomérations canadiennes. En conséquence, des constats et un enjeu sont proposés en vue d'aborder la qualité du milieu de vie sur le territoire de la CMQ de manière pragmatique et constructive.

2.3.1 L'empreinte écologique de la CMQ

L'empreinte écologique est une mesure pour juger de la viabilité à moyen et à long termes du développement d'une communauté. Elle est calculée en convertissant la consommation d'aliments, d'énergie et d'autres matières en nombre d'hectares de sol et de mer nécessaires pour produire ces biens et pour absorber les déchets. La mesure permet de se comparer dans le temps et à d'autres et d'évaluer les effets de stratégies et de politiques.

Chaque Canadien a besoin de 7,25 hectares de sol et de mer du monde entier pour répondre à ses nécessités⁹. Si tous les habitants de la planète consommaient comme nous, il faudrait quatre planètes pour subvenir à leurs besoins.

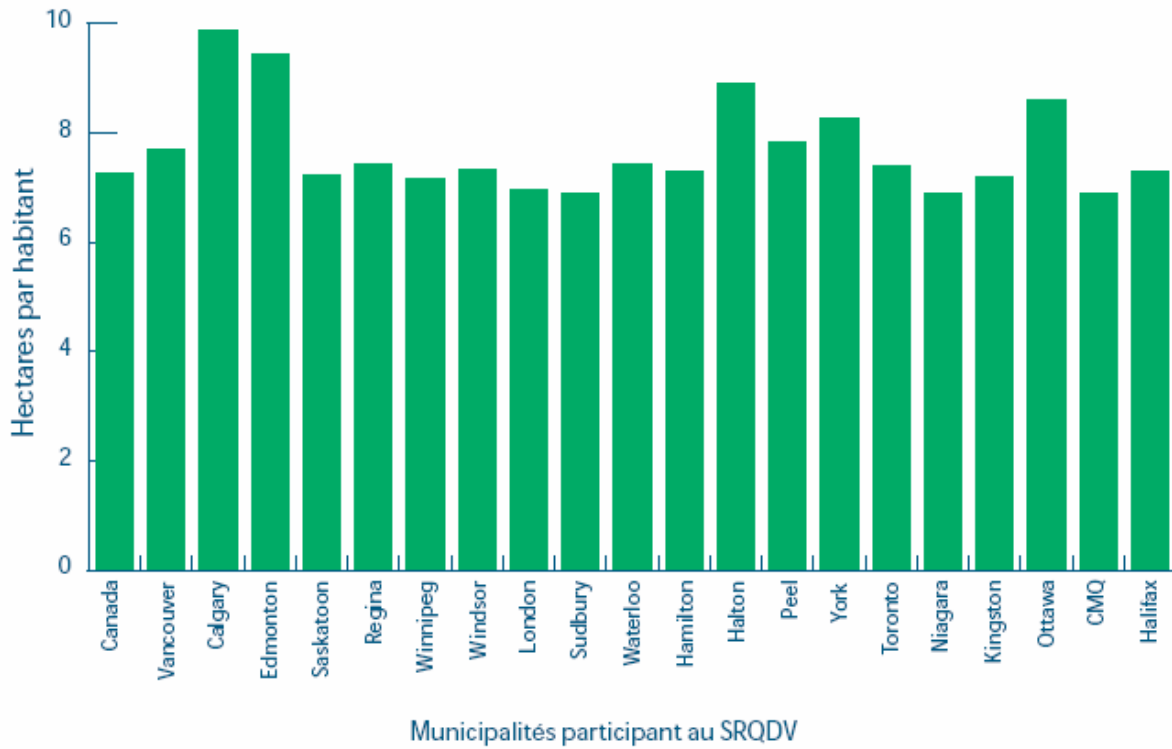
Pour 20 agglomérations canadiennes, les empreintes varient entre 6,74 hectares/personne (Grand Sudbury) et 10,33 hectares/personne (Municipalité régionale de York) (figure 2.3.1). Avec une empreinte totale de 6,89 hectares/personne, la RMR de Québec occupe la troisième meilleure place. Cette relative bonne performance de la RMR de Québec s'explique par sa faible empreinte énergétique attribuable à l'utilisation de l'hydroélectricité qui est moins exigeante envers la nature que la production d'électricité à l'aide de centrales thermiques ou nucléaires. Elle masque cependant une performance peu enviable comme l'empreinte de l'environnement construit qui est la composante de l'empreinte écologique la plus pertinente en matière d'aménagement du territoire. La CMQ se classe au 14^e rang à ce chapitre (figure 2.3.2). Ceci signifie que nous utilisons plus d'espace par personne pour aménager les infrastructures (résidences, bâtiments, routes, usines et équipements) pour produire l'énergie que 13 des 20 agglomérations participantes ; donc que nos milieux urbanisés pourraient être plus denses et que nous pourrions réaliser des économies d'échelle

⁸ CMQ. « Annexe : Les perceptions des priorités métropolitaines » *Vision stratégique de développement, État de situation et tendances*, mai 2004, p. 203-206.

⁹ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Empreintes écologiques des municipalités et des régions canadiennes*, [En ligne], septembre 2004. [http://www.fcm.ca/french/media_f/backgrounders_f/eco-f.pdf].

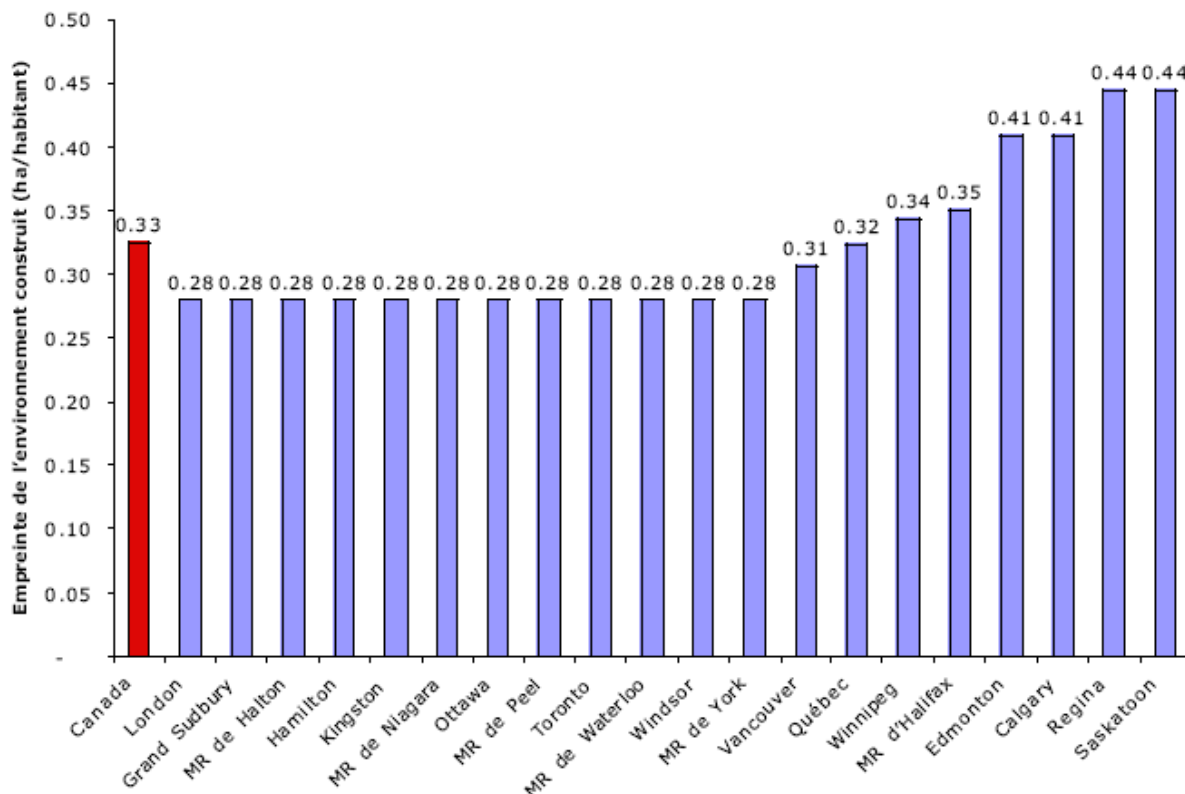
en faisant utiliser les infrastructures par plus de gens. Il en résulterait ainsi moins de pertes en milieux naturels, l'urbanisation étant généralement effectuée à leurs dépens.

Figure 2.3.1 : Empreinte écologique totale de 20 agglomérations canadiennes, hectares/habitant (2003)



Source : FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Système de rapports sur la qualité de vie*, 2005.

Figure 2.3.2 : Empreinte écologique de l'environnement construit de 20 agglomérations canadiennes, hectares/habitant (2003)



Source : FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Système de rapports sur la qualité de vie*, 2005.

L'empreinte écologique possède aussi ses limites, en ce sens qu'elle ne tient pas compte des particularités des agglomérations comme celle de la perte de la nappe d'eau souterraine à Shannon et de sa migration vers la rivière Jacques-Cartier ou celle de la pollution d'origine agricole des rivières de la rive sud de la CMQ.

2.3.2 La croissance des déplacements et ses conséquences sur l'environnement

Nous ne désirons pas à ce stade-ci développer de manière exhaustive sur l'évolution des déplacements, car cela sera fait de manière détaillée dans une section ultérieure. Nous désirons seulement montrer que la croissance des déplacements automobiles a un impact direct sur la qualité du milieu et plus particulièrement en matière de qualité de l'air. Ainsi, les tableaux 2.3.1 et 2.3.2 illustrent respectivement la croissance des déplacements quotidiens en automobile et celle du parc automobile au cours de la décennie 1991 à 2001.

Tableau 2.3.1

Déplacements pour le territoire de l'enquête O-D de l'agglomération de Québec (entre 1991 et 2001)			
	1991	1996	2001
Population	608 548	679 831	715 842
Nombre de déplacements par personne tous modes confondus	2,19	2,7	2,7
Nombre de déplacements quotidiens en automobile	680 468	710 566	778 370

Source : MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC-RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE. Enquêtes origine-destination 1991, 1996 et 2001.

Tableau 2.3.2

Nombre d'automobiles pour le territoire de l'enquête O-D de l'agglomération de Québec (entre 1991 et 2001)			
	1991	1996	2001
Nombre d'autos	293 232	352 823	444 588
Nombre d'autos par logis	1,14	1,2	1,4
Nombre d'autos par personne	0,48	0,6	0,8

Source : MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC-RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE. Enquêtes origine-destination 1991, 1996 et 2001.

De telles augmentations des déplacements et du parc automobile ont habituellement des conséquences sur les émissions totales de polluants atmosphériques et conséquemment sur la qualité de l'air. Ainsi, la concentration de l'ozone troposphérique (O₃) a dépassé les niveaux maximaux acceptables de concentration définis à l'échelle canadienne entre 1991 et 2001 (figure 2.3.2). La concentration de la CMQ est parmi les cinq plus importantes de celles des 20 agglomérations participant au Système de rapports sur la qualité de vie de la FCM. L'ozone troposphérique est une importante composante du smog. Or, les émissions de véhicules moteurs sont l'une des plus grandes sources de polluants producteurs d'ozone. Ce polluant peut irriter le système respiratoire, aggraver l'asthme et les maladies pulmonaires chroniques (y compris l'emphysème et la bronchite) et endommager les poumons de façon permanente. On remarque également des effets encore plus nocifs chez les enfants et les adultes qui font de l'exercice.

Figure 2.3.3 : Qualité de l'air – Concentration (g/m^3) moyenne annuelle d'ozone troposphérique (O_3), municipalités participant au Système de rapports sur la qualité de vie de la FCM (1991, 1996 et 2001)



Source : FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Système de rapports sur la qualité de vie*, 2005.

Ce constat est d'autant plus critique que le transport routier s'intensifiera au cours des prochaines années (tableau 2.3.3). En effet, la région devrait connaître une augmentation des déplacements quotidiens jusqu'en 2011 pour ensuite voir une diminution jusqu'en 2026 à des niveaux qui provoquent déjà des dépassements du taux d'ozone troposphérique. Ainsi, à moins d'une véritable prise de conscience et de mesures conséquentes, on peut s'attendre à une détérioration de la qualité de l'air et à de plus fréquents épisodes de smog.

Tableau 2.3.3

Nombre de déplacements en 24 heures en 2001 et prévisions 2006, 2011, 2016, 2021 et 2026, territoire d'enquête O-D de l'agglomération de Québec		
Horizon	Nombre de déplacements en 24 heures	Variation quinquennale
2001	1 846 365	
2006	1 890 970	44 505
2011	1 899 066	8 196
2016	1 898 641	-425
2021	1 890 650	-7 991
2026	1 871 149	-19 501

Source : MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC-RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE, Enquête origine-destination 2001.

2.3.3 Les constats

2.3.3.1 L'empreinte écologique globale de la CMQ est relativement bonne

Par rapport à celles des 19 autres villes et régions canadiennes participant à la mesure de leur empreinte écologique, celle de la CMQ lui confère la troisième meilleure performance.

2.3.3.2 L'urbanisation, sur le territoire de la CMQ, utilise relativement beaucoup d'espace

L'empreinte de l'environnement construit de la CMQ (une composante de l'empreinte écologique totale) est élevée par rapport aux 19 autres villes et régions canadiennes (14^e rang).

2.3.3.3 La qualité de l'air est en diminution

Les indices démontrent que la qualité de l'air est en diminution sur le territoire de la CMQ et que les prévisions d'augmentation des déplacements ne portent pas à l'optimisme.

2.3.4 L'enjeu

Un environnement de qualité

On ne peut aspirer à un milieu de vie de qualité sans que tous les efforts soient alloués pour la recherche d'un environnement de qualité grâce à une attitude de précaution et à des mesures concrètes pour sa protection et son assainissement.